

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

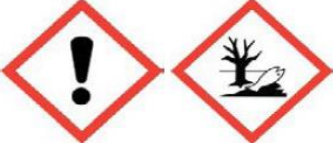
Époxy pour plancher Paseport Élite - Partie A

PE700900 - PE700901

SECTION 1. IDENTIFICATION

| | |
|--------------------------------|--|
| Identificateur du produit | Époxy pour plancher Paseport Élite - Partie A PE700900 - PE700901 - PE700901-3GAL |
| Autres moyens d'identification | N.D. |
| Usage recommandé | Revêtement époxy |
| Restrictions d'utilisation | Inconnues |
| Identificateur du fournisseur | SCI COATINGS INC. 8320 Rue Grenache, Anjou, Québec Canada H1J 1C5 www.scicoatings.com |
| No. 24 -hres | Numéro d'urgence 24 heures au Canada (CANUTEC): (613) 996-6666 |

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

| |
|--|
| <p>Classification</p> <p>Sensibilisation cutanée Catégorie 1B Corrosion/irritation cutanée Catégorie 2 Lésions oculaires/irritations oculaires graves Catégorie 2A Toxicité aiguë, Catégorie 5 par voie orale Dangereux pour l'environnement aquatique - aiguë Catégorie 2 Dangereuse pour l'environnement aquatique - chronique Catégorie 2</p> <p>Éléments d'étiquetage</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Mention d'avertissement</p> <p>Attention</p> <p>Mention de dangers</p> <p>H303 : Peut être nocif en cas d'ingestion H315 : Provoque une irritation cutanée H317 : Peut provoquer une réaction allergique cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H401 : Toxique pour les organismes aquatiques H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme</p> |
|--|

Conseil(s) de prudence**Prévention:**

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P264 Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon après manipulation.
 P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être autorisés à sortir du lieu de travail.
 P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
 P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
 P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
 P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
 P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
 P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison/médecin/...si vous ne vous sentez pas bien.
 P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P391 Recueillir les déversements.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans un récipient sûr conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

Autres dangers: Inconnu

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| Nom chimique | Numéro de CAS | % concentration |
|---|---------------|-----------------|
| Produit de réaction: | | |
| bisphénol-A- (épichlorhydrine) résine époxy | 25085-99-8 | 50-80% |
| Éther glycidyle alkylique (C12-C14) | 68609-97-2 | 1-10% |
| 1,3-bis(2,3-époxypropoxy)-2,2-diméthylpropane | 17557-23-2 | 5-10% |
| Bisphénol-F/épichlorhydrin epoxy resin | 28064-14-4 | 5-10% |
| Alcool Benzyle | 100-51-6 | 1-10% |

SECTION 4. PREMIERS SOINS**Mesures de premiers soins****Inhalation**

Amener le patient à l'air frais. Administrer le bouche à bouche si le patient ne respire pas. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau

Rincer à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste ou si vous vous sentez mal.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion

Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Donner deux verres d'eau pour la dilution. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**En cas d'inhalation**

Peut provoquer des symptômes d'allergie ou d'asthme ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation.

En cas de contact avec la peau

Nocif en cas de contact avec la peau. Provoque une irritation cutanée. L'exposition peut produire une réaction allergique

Si dans les yeux

Provoque de graves lésions oculaires.

En cas d'ingestion

L'ingestion est susceptible d'être nocive ou d'avoir des effets indésirables

Soins médicaux immédiats et traitement spécial :**Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Instructions particulières:**

Si un médecin ou une assistance médicale est nécessaire, apporter avec soi le contenant ou l'étiquette.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : brouillard d'eau, mousse, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone (CO2)

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau

Dangers spécifiques liés au produit

Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive et des vêtements de protection contre l'incendie. Éviter tout contact avec ce matériau lors des opérations de lutte contre l'incendie. Si le contact est probable, enfiler des vêtements de lutte contre l'incendie entièrement résistants aux produits chimiques et un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Zone dégagée. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements et un équipement de protection individuelle appropriés.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour le confinement, assurer une ventilation adéquate et absorber tout déversement avec des liants liquides inertes et éliminer les déchets en toute sécurité.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver soigneusement après manipulation. Lors de l'utilisation, ne mangez pas, ne buvez pas et ne fumez pas. Assurer une ventilation adéquate. Portez un équipement de protection individuelle approprié. Évitez d'utiliser des bandes chauffantes électriques. Éviter le rejet dans l'environnement. Respectez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposez-les conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle**

Tous les vêtements de protection doivent être propres et disponibles pour s'habiller avant le travail. Les mesures d'ingénierie ou les contrôles et les recommandations d'EPI ne sont que des lignes directrices et peuvent ne pas s'appliquer à chaque situation. Données non disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter les exigences correspondantes sous <http://www.ccohs.ca/topics/hazards/chemical/chemicals/>

Contrôles d'ingénierie appropriés

Ventilation locale requise. L'air d'appoint doit être fourni pour équilibrer l'air qui est éliminé par une ventilation locale ou générale. Prévoir une ventilation suffisante pour maintenir les vapeurs en dessous de la limite d'exposition permise. Des fontaines d'urgence pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. S'assurer que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Mesures de protection individuelle**M**

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si les vêtements entrent en contact avec du matériel, ne pas le laisser sortir du lieu de travail. Nettoyez les mains et les peaux exposées après le travail et avant les pauses.

Protection des yeux et du visage

Utiliser des lunettes de sécurité hermétiquement fermées ou des lunettes de sécurité avec des écrans latéraux qui sont résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques. Porter des vêtements imperméables, si nécessaire, afin de ne pas entrer en contact avec le produit.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|----------------|
| Apparence | Liquide Clair |
| Odeur | Non disponible |
| Seuil olfactif | Non disponible |
| pH | Non disponible |
| Point de fusion | Non disponible |
| Point de congélation | Non disponible |
| Point d'éclair | >93 °C |
| Taux d'évaporation | Non disponible |
| Inflammabilité (solides et gaz) | Non disponible |
| Limites supérieures d'inflamabilité ou d'explosibilité. | Non disponible |
| Limites inférieures d'inflamabilité ou d'explosibilité. | Non disponible |
| Tension de vapeur | Non disponible |
| Densité de vapeur | Non disponible |
| Densité relative (eau=1) | 1.14 - 1.20 |
| Solubilité dans l'eau | Partielle |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Non disponible |
| Température d'auto-inflammation | Non disponible |
| Température de décomposition | Non disponible |

| SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ | |
|---|--|
| Réactivité | Non réactif |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions de manutention et de stockage recommandées. |
| Risque de réactions dangereuses | Ce produit polymérisera s'il est mélangé à une amine. Une chaleur considérable peut se dégager. |
| Condition à éviter | Évitez les températures dépassant le point d'éclair. Évitez tout contact involontaire avec les amines. |
| Matériaux incompatibles | Oxydants forts, alcalis forts, acides minéraux forts, amines. |
| Produits de décomposition dangereux | Inconnu |
| SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES | |
| Voies d'administration probables | Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion. |
| Toxicité aiguë | Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact avec la peau. |
| Données LD50 and LC50 Data | Indisponible |
| Corrosion/Irritation cutanée | Provoque une irritation de la peau. |
| Lésions oculaires graves/Irritation oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique | Pas de données |
| Danger par aspiration | Non classé en fonction des données disponibles. |
| Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées | Pas de données |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | Peut irriter les muqueuses, les yeux, le nez et les voies respiratoires. Peut provoquer une crise d'asthme chez les personnes ayant une hyperréactivité bronchique préexistante. L'exposition à des concentrations élevées peut entraîner une bronchite, un spasme bronchique et un oedème pulmonaire. Les effets sont généralement réversibles. Peut causer C.N.S. Dépression avec des symptômes de nausées, étourdissements, somnolence, étourdissements, perte de coordination. |
| Cancérogénicité | Inconnu |
| Toxicité pour la reproduction | Non disponible |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | Non disponible |
| Effets d'interaction | Non disponible |
| SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES | |
| Dangereux pour le milieu aquatique. Ceci n'est pas exigé par le SIMDUT. Ceci n'est pas requis par OSHA HCS 2012. | |
| SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION | |
| Méthodes d'élimination des déchets | Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales, provinciales, territoriales et internationales. |
| SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT | |
| <u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) du Règlement sur le TMD :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; CHAPITRE III | |
| <u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IMDG (maritime) :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN | |
| <u>Numéro ONU ; Nom officiel de transport ; Classe(s) ; Groupe d'emballage (PG) de l'IATA (air) :</u> UN3082 ; SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (bisphénol-A-(épichlorhydrine) résine époxy) ; CLASSE 9 ; PG III ; POLLUANT MARIN | |

| | |
|--|--|
| SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATIONS | |
| | Non requis en vertu de la réglementation canadienne. |
| SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS | |
| Date de préparation | Aout 2022 |
| Date de la plus récente version révisée | 14 décembre 2023 |
| Indicateurs de révisions | L'ensemble du MSDS a été modifié en août 2020 pour être conforme au SIMDUT 2015 qui intègre le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques pour les lieux de travail au Canada. |
| Références | (REACH), Annexe 11, modifié par le règlement (UE) No 2020/878-France . |
| ACGIH | Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux |
| ATE | Estimation de la roxicité aiguë |
| CAS | Service de résumés chimiques |
| DSL | Liste intérieure des substances |
| IARC | Agence internationale pour la recherche sur le cancer |
| IATA | Association du transport aérien international |
| IMDG | Code maritime international des marchandises dangereuses |
| LC | Concentration mortelle |
| LD | Dosage mortel |
| NIOSH | Institut national de sécurité et de santé au travail |
| NTP | Programme social de toxicologie (État-Unis) |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration, une division du gouvernement des États-Unis chargée de l'établissement et de la mise en pratique des règlements relatifs à l'hygiène et à la sécurité au travail. |
| PEL | Limite d'exposition admissible de l'Occupationnel Safety and Health Administratoion (Etats-Unis) |
| STEL | Limite d'exposition à court terme |
| TDG | Transport de marchandises dangereuses au Canada |
| TLV | Valeur limite seuil |
| TSCA | Les composants du produit son répertoriés dans l'inventaire de le contrôle des substances toxiques |
| TWA | Moyenne pondérée dans le temps |
| SIMDUT | Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail |

Avis: Les faits énoncés et les recommandations faites concernant l'utilisation de ce produit sont basés sur des informations responsables. Aucune garantie d'exactitude n'est faite. Avant d'utiliser, déterminer la convenance de l'utilisation prévue du produit. L'acheteur assume tous les risques et responsabilités pour les pertes, dommages ou dépenses, directement ou indirectement, résultant de la manipulation ou de l'utilisation du produit ou de toute autre cause. Toutes les recommandations sont faites à condition que Passeport Élite ne soit pas responsable des dommages résultant de son utilisation puisque Passeport Élite ne peut pas contrôler les conditions dans lesquelles le produit sera transporté, stocké, manipulé ou utilisé par l'acheteur.